



Réunion  
d'information,  
de sensibilisation  
et d'échange  
sur le thème de la

# signalisation Touristique routière

**ALKHOS** ETUDE  
CONSEIL  
INGÉNIERIE  
DONNONS DU SENS A VOS PROJETS



décembre 2018

## QUELQUES NOTIONS UTILES

Qui fait quoi?

Distinction entre « Charte » et « Schéma directeur »

Signalisation touristique : de quoi parle-t-on ?

Distinction entre SIL et Publicité

## LA DEMARCHE DE GMVA

Pourquoi un SD de signalisation touristique ?

La notion de « parcours client » (« parcours visiteur »)

Le déroulement de l'étude en un coup d'œil

Détail de la phase 1

Etapes & Calendrier

## ECHANGE

vos remarques, vos questions

**QUELQUES  
NOTIONS UTILES**

Champs couverts par la Charte signalétique du **Parc naturel régional**

Rappel de la réglementation

Recommandations

Principes d'harmonisation

### Dispositif de signalisation routière

Se déplacer sur le territoire  
Se déplacer en agglomération

La signalisation directionnelle

La signalisation touristique

La signalisation des itinéraires cyclables

La signalisation de localisation et d'identification

Les dispositifs d'entrée d'agglomération

La Signalétique d'Information Locale (SIL)

La signalisation des zones de stationnements

La signalétique de jalonnement piétonnier

Le Relais d'Information Service (RIS)

La Signalétique des zones d'activités

### Découvrir le territoire et les patrimoines

### Publicité

Les enseignes

Les pré-enseignes dérogatoires

La signalétique de randonnée

Les dispositifs temporaires

Les Règlements Locaux de Publicités (RLP)

La signalétique interprétative

Champs couverts par la Charte signalétique du **Parc naturel régional**

Champs couverts par le Schéma Directeur de **GMVA**

Rappel de la réglementation

Recommandations

Principes d'harmonisation

Programmation et mise en œuvre

Programmation et mise en œuvre en complément

### Dispositif de signalisation routière

Se déplacer sur le territoire  
Se déplacer en agglomération

La signalisation directionnelle

La signalisation touristique

La signalisation des itinéraires cyclables

La signalisation de localisation et d'identification

Les dispositifs d'entrée d'agglomération

La Signalétique d'Information Locale (SIL)

La signalisation des zones de stationnements

La signalétique de jalonnement piétonnier

Le Relais d'Information Service (RIS)

La Signalétique des zones d'activités

### Découvrir le territoire et les patrimoines

### Publicité

Les enseignes

Les pré-enseignes dérogatoires

La signalétique de randonnée

Les dispositifs temporaires

Les Règlements Locaux de Publicités (RLP)

La signalétique interprétative

## DISTINCTION ENTRE « CHARTE » ET « SCHEMA DIRECTEUR »

### Charte de signalisation ou charte « signalétique »

Ensemble de rappels réglementaires, principes et prescriptions  
*Typologie des panneaux utilisables, règles d'implantation, critères de sélection des sites...  
pouvant aller jusqu'à des préconisations de codes couleur et/ou de design*

#### Objectifs :

- Aider techniquement les maîtres d'ouvrage à mettre en œuvre leur projet
- Assurer une cohérence des réponses apportées aux usagers de la route
- Permettre à long termes une mise en conformité et une harmonisation de la signalisation à l'échelle du territoire concerné
- Permettre un affichage identitaire sur le territoire

### Schéma directeur de signalisation

Etude pré-opérationnelle  
Définition des itinéraires de rabattement, localisation et quantification des panneaux,  
chiffrage estimatif, proposition de maîtrise d'ouvrage et phasage

#### Objectifs :

- Permettre une programmation par la maîtrise d'ouvrage
- Préparer la mise en œuvre opérationnelle de la signalisation



# QUELQUES NOTIONS UTILES

## SIGNALISATION TOURISTIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

REUNIONS D'INFORMATION « SIGNALISATION TOURISTIQUE » GMVA DECEMBRE 2018



## SIGNALISATION TOURISTIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?



La **signalisation routière** désigne l'ensemble des signaux réglementaires implantés sur le domaine routier et destinés à assurer la sécurité des usagers de la route,

- en les informant des dangers et des prescriptions ainsi que des éléments utiles à la prise de décisions,
- en leur indiquant les repères et équipements utiles à leurs déplacements

### Pour la signalisation touristique :

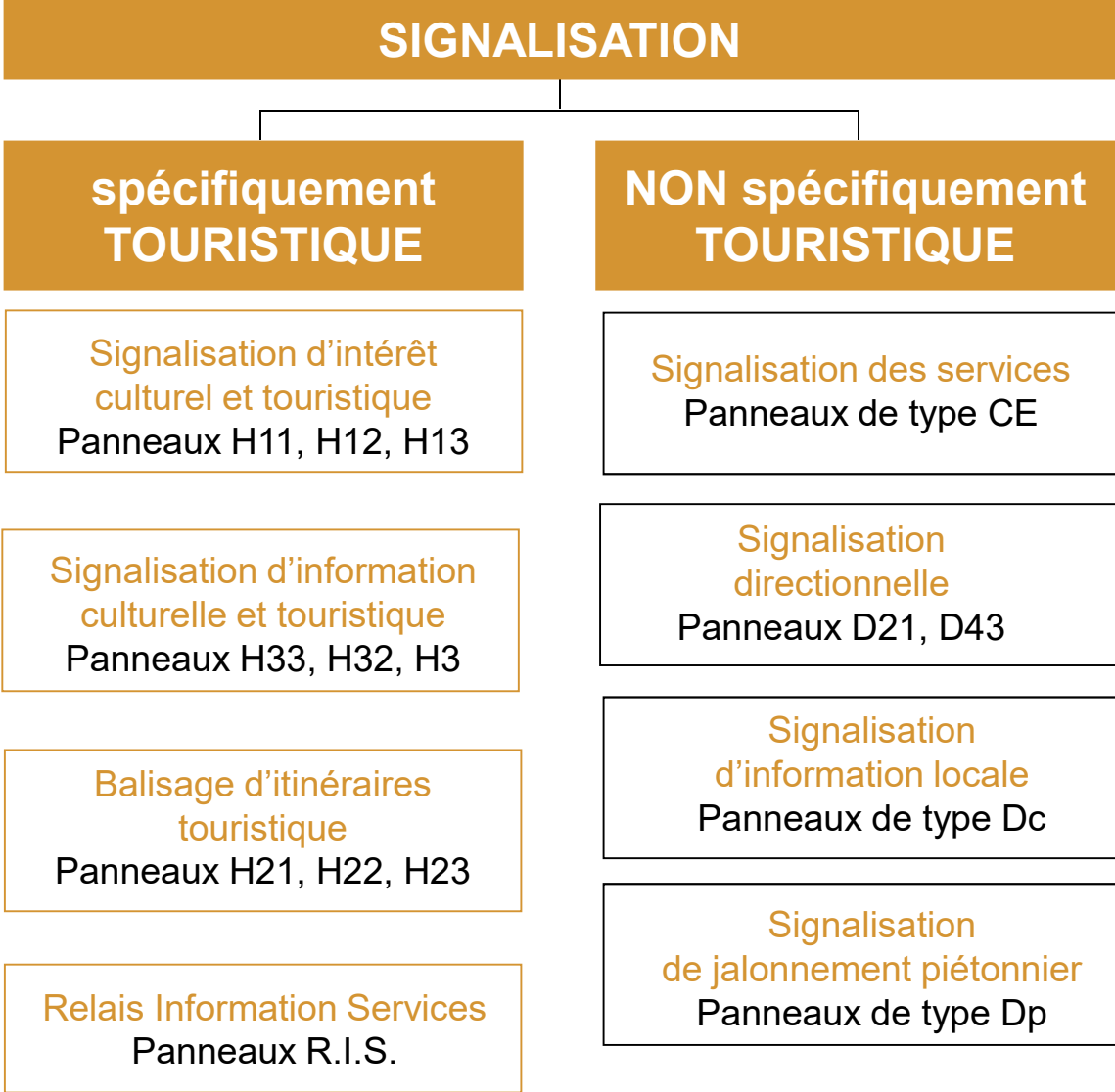
- signaler la présence d'un site
- et/ou jalonner l'accès jusqu'à ce site

L'objectif premier est de gérer les flux induits par le site et non de faire la promotion du site (≠ Publicité)



# QUELQUES NOTIONS UTILES

## SIGNALISATION TOURISTIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?



H13



H32



H22



RIS



CE4c



CE21

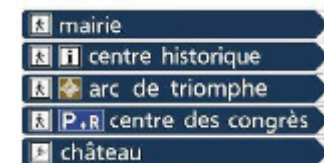
37 signaux CE existants



D21



Dc29



Dp

## DISTINCTION ENTRE « SIL » ET « PUBLICITE » (Hors intervention GMVA)

REUNIONS D'INFORMATION « SIGNALISATION TOURISTIQUE » GMVA DECEMBRE 2018

### SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE

**Domaine :** signalisation

**Cadre réglementaire :**  
code de la route

**Objectif :**  
sécurité des usagers  
de la route

**Dispositif :**  
**panneaux de type Dc**  
(mobiliers personnalisables)

Mise en place résultant  
d'un schéma directeur  
(global et cohérent) de SIL,  
sur le **domaine public routier**



### PRE-ENSEIGNE DEROGATOIRE

**Domaine :** publicité extérieure

**Cadre réglementaire :**  
code de l'environnement

**Objectif :**  
Protection du paysage

**Dispositif :**  
**pré-enseigne dérogatoire**

Mise en place  
à l'initiative du  
bénéficiaire, sur  
le **domaine privé**



## LA SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (Hors intervention GMVA)

La SIL est une catégorie de **signaux routiers dont l'implantation est régie par le code de la route**. Il ne s'agit donc pas de pré-enseignes. Il existe deux types de panneaux de SIL : Dc29 et Dc43 (voir encadré)

Règles applicables :

- Soumise aux règles de la signalisation routière,
- Implantation sur le domaine public routier,
- Applicable en agglo et hors agglo
- Interdite sur autoroute et chaussées séparées
- Dissociée de la signalisation directionnelle courante,
- Relative aux services et équipements d'intérêt local,



La SIL peut facilement devenir de la pré-enseigne dès lors qu'elle ne respecte pas les règles d'implantation propre à cette catégorie de signaux routiers :

- Il ne peut y avoir plus de 6 mentions par support, dont 4 dans la même direction (pour des raisons évidentes de lisibilité et de sécurité).
- la SIL ne peut pas être à fond blanc, rouge, bleu, vert, jaune (réservé à d'autres signaux routiers)
- la taille et la police des lettres est normée ;
- Seuls sont autorisés les idéogrammes réglementaires (logotypes interdits) ;
- Les règles d'implantation (en pré signalisation ou en position) doivent être respectées.

**Dc29**  
Il indique l'endroit où l'utilisateur doit commencer sa manœuvre pour se diriger vers les services et équipements situés dans la direction indiquée par la flèche.

**Dc43**  
Il annonce les services et équipements desservis au prochain carrefour



## LES PRE-ENSEIGNES DEROGATOIRES (Hors intervention GMVA)

Les pré-enseignes dérogatoires sont autorisées pour un nombre très restreint d'activités, avec des règles d'implantation très strictes.

### Activités donnant droit à préenseignes dérogatoires :

- Activités utiles aux personnes en déplacement (Garages, stations services, hôtellerie, restauration)
- **monuments historiques** classés ou inscrits, ouverts à la visite.
- **Opérations et manifestations exceptionnelles** à titre temporaire.

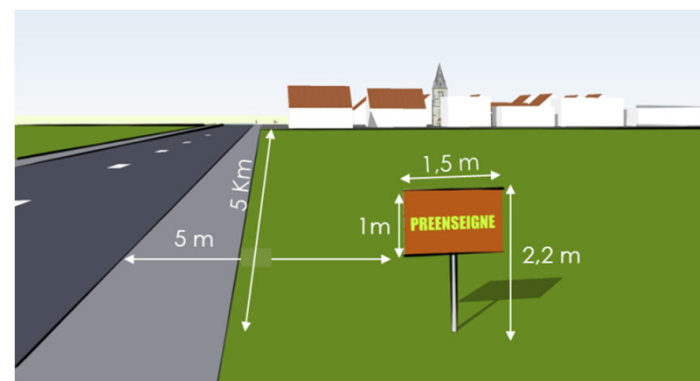
- Services publics ou d'urgence
- **Activités culturelles** (hors vente de biens culturels)
- Fabrication ou vente de **produits du terroir** par des entreprises locales dont c'est l'activité principale.

- Implantation hors agglomération uniquement (sauf préenseignes temporaires) ~~et dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants.~~
- 1,5 m de large par 1 m de haut maximum soit 1,5 m<sup>2</sup>
- Implantation à 5 m minimum de la chaussée hors agglomération
- Implantation à 5 km maximum de l'entrée d'agglomération où s'exerce l'activité ou du lieu d'activité. (10 km pour les monuments historiques).

Les mentions barrées ne sont plus applicables depuis le 13 juillet 2015

4 scellés au sol maximum \*

2 scellés au sol maximum \*



# LA DEMARCHE DE GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION

GMVA s'est engagée dans l'élaboration d'un schéma de signalisation touristique sur son territoire. L'étude a été lancée en octobre 2018 et devrait s'achever en octobre 2019. La conduite est assurée par ALKHOS et la direction tourisme de la collectivité.

## POURQUOI UN SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION TOURISTIQUE ?

Le Pays Touristique de Vannes – Lavaux a réalisé en 2005-2006 un schéma de signalisation touristique

Le département a réalisé en 2015 une charte départementale de signalisation touristique

La Presqu'île de Rhuys a réalisée une signalisation touristique entre 2016 et 2017

Le PNR finalise sa charte signalétique

GMVA a validé son schéma de développement touristique en 2017.

Le plan d'actions prévoit dans son volet « Aménager et mettre en scène le territoire » le développement de la signalétique.

Il en résulte **un besoin et une volonté de mise en cohérence et de mise en œuvre** de la signalisation touristique routière sur le territoire de GMVA.



*« le schéma devra permettre de définir un programme de signalisation cohérent et harmonieux à l'échelle du territoire de l'agglomération qui dirigera les flux de touristes, excursionnistes et résidents vers les richesses touristiques : patrimoine bâti et naturel, activités et sites de loisirs, ... »*



## POURQUOI UN SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION TOURISTIQUE ?

### Rendre plus lisible l'offre touristique :

Afficher la richesse et l'identité touristique du territoire

Harmoniser la signalisation touristique à l'échelle du territoire

Rendre cette signalisation cohérente avec la structuration de l'offre touristique

### Mieux gérer les flux routiers :

Capter les grands flux touristiques routiers traversants

Faciliter l'accès aux sites (guider les visiteurs)

Diffuser les flux de visiteurs sur l'ensemble du territoire



### Donner un cadre d'intervention aux acteurs touristiques

QUE SIGNALER ? *(définir ce qui peut être signaler)*

+

COMMENT SIGNALER ? *(définir quelle signalisation est adaptée ET possible)*

### Programmer les investissements en matière de signalisation touristique

*(chiffrage estimatif, maîtrise d'ouvrage, phasage...)*

## PRENDRE EN COMPTE LE « PARCOURS CLIENT » ou « PARCOURS VISITEUR »

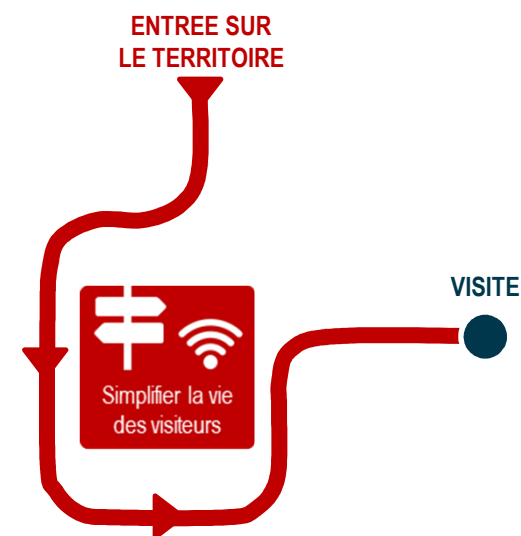
Bâtir une stratégie à partir des **besoins du visiteur** (*informer, guider, accueillir*), **depuis son entrée sur le territoire jusqu'à son arrivée à son site « destination »**, selon une approche chronologique.

En proposant des **réponses successives** à ses besoins successifs, **de manière globale et cohérente**.

Les « outils » proposés doivent s'articuler entre eux de manière à former une **chaîne logique et fluide de réponses** (*informer, inciter, guider, accueillir...*)

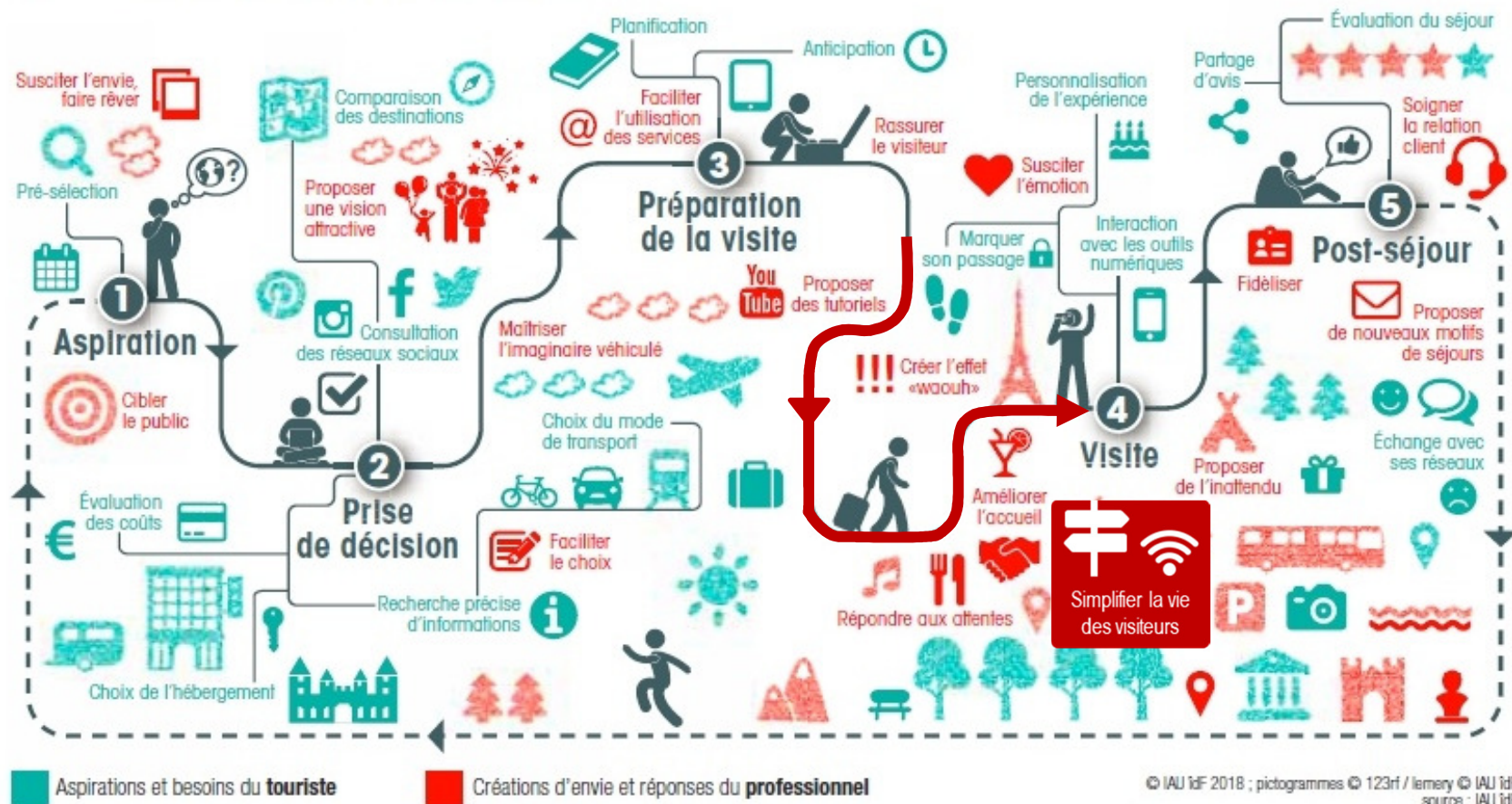
La stratégie s'appuiera sur différents outils/supports d'information pour deux raisons principales :

- Répondre à des objectifs différents que sont l'information, le jalonnement, l'accueil.
- Adapter les supports aux différents lieux d'implantation (lieux de visite, zones de passage, de stationnement, simples intersections ou voies routières...)



## PRENDRE EN COMPTE LE « PARCOURS CLIENT » ou « PARCOURS VISITEUR »

**Schématisation du parcours client :** la signalisation est un maillon (n'est qu'un maillon) dans la chaîne des réponses à apporter aux besoins des visiteurs. Elle doit jouer son juste rôle, ni plus, ni moins.



© IAU IdF 2018 ; pictogrammes © 123rf / lemyr © IAU IdF source : IAU IdF

## POURQUOI UN SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION TOURISTIQUE ?

REUNIONS D'INFORMATION « SIGNALISATION TOURISTIQUE » GMVA DECEMBRE 2018

### PHASE 1 DIAGNOSTIC ENJEUX

- Etat des lieux de la signalisation existante
- Analyse du territoire (accès, réseau...)
- Etude de pôles (recensement sites, critères de hiérarchisation)
- Consultation des acteurs locaux et partenaires

COTECH & COFIL

3 mois  
OCTOBRE  
NOVEMBRE  
DECEMBRE  
JANVIER

COTECH & COFIL – janvier 2019

### PHASE 2 SCENARIO SCHEMA

- Champs du possible techniques et réglementaires
- Proposition de hiérarchisation des sites
- Proposition d'une stratégie globale d'information/guidage

1,5 mois  
FEVRIER  
MARS

COTECH & COFIL – avril 2019

- Elaboration du schéma directeur (dont chiffrage)
- Proposition d'un cadre d'intervention (priorités, MO...)

1,5 mois  
AVRIL  
MAI

COTECH & COFIL – juin 2019

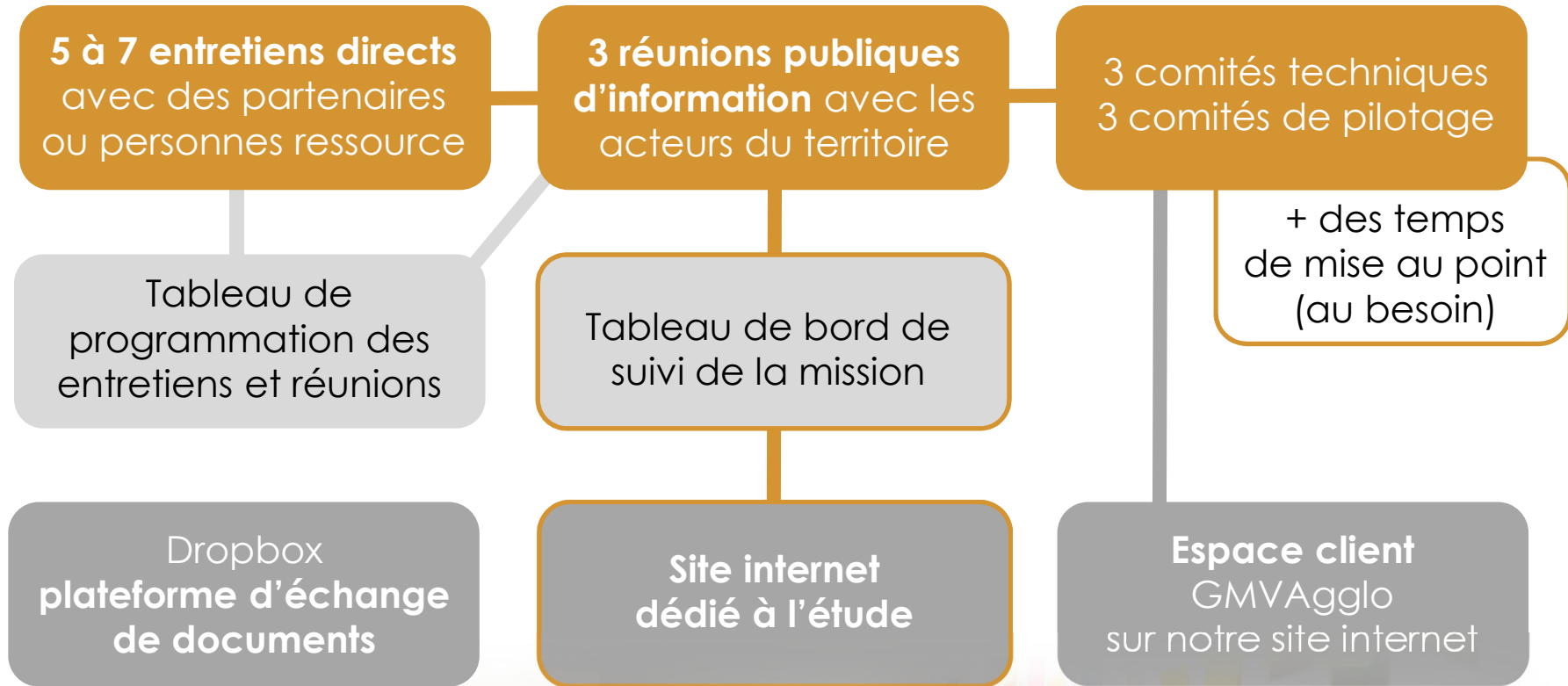
### PHASE 3 PLAN DE SIGNALISATION

- Elaboration du projet de définition
- Assistance aux contrats de travaux

3 mois  
JUILLET  
SEPTEMBRE  
OCTOBRE

## LA CONCERTATION ET LA DIFFUSION D'INFORMATIONS

REUNIONS D'INFORMATION « SIGNALISATION TOURISTIQUE » GMVA DECEMBRE 2018







[Pourquoi un schéma de signalisation ?](#)



# Schéma Directeur de Signalisation Touristique

Maître d'ouvrage : [Golfe du Morbihan Vannes Agglo](#)

Réalisation : bureau d'études [ALKHOS](#)

[ACTUALITE](#)



# ECHANGES : VOS REMARQUES, VOS QUESTIONS...

